

Vos questions / nos réponses

Dépister une pharmacodépendance...

Par [Profil supprimé](#) Postée le 06/10/2011 20:46

Bonjour,

Je vous écris au sujet de ma mère. Elle est de santé fragile depuis des années : endométriose, pose et retrait d'une stomie, kystes ovariens importants, hysterectomie suite à un fibrome,... Je sais que depuis au moins 10 ans elle prend du Temesta. Elle a pris de la morphine aussi, l'arrêt de ce produit n'a pas été simple (décembre 2008)...

Depuis 2 ans, après le retrait de sa stomie (qui l'avait énormément diminuée moralement) elle retrouve le problème qui avait provoqué la pose de la stomie, à savoir de grosses constipations, l'obligeant à effectuer de fréquents lavements et lui provoquant des douleurs intolérables et diffuses. Je ne sais malheureusement pas, à part le Temesta, quels sont les médicaments anti douleurs et autres qu'elle prenait à ce moment là, mais je suis certaine qu'elle en prenait, de part son comportement. N'arrivant pas à poser un diagnostic précis, son gastro-entérologue la fait admettre dans un établissement de soins spécialisé dans le traitement des maladies nerveuses. Je pense aussi qu'il a considéré que ses douleurs étaient psychologiques. Sismothérapie et Noctran ont été la solution apportée pour résoudre ses problèmes de douleurs à l'abdomen. Je vivais à ce moment en Afrique (pendant 3 ans), mais par le biais de Skype, je l'ai vu décliner très rapidement. A mon retour cet été, je découvre ma mère bouffie, complètement éteinte, des tics au niveau de la bouche, l'horreur. Toujours sous Noctran, mais ne fréquentant plus cette clinique, c'était une autre femme... Elle a fini par tenter de mettre fin à ses jours fin juillet en avalant 150 dogmatil... Sortie de l'hôpital 3 semaines après avec une diarrhée qui n'arrête jamais (elle y va jusqu'à 10 fois par jours). On lui a arrêté tout net le Noctran dès son admission). Depuis, elle est rentrée dans une profonde dépression, pire que tout ce qu'elle a pu vivre avant puisqu'elle n'a pas envie de se laver, de se lever, elle végète, et malgré tous les maux qu'elle a eu, jamais elle s'est laissée aller comme ça... Elle est à fleur de peau, souffre de douleurs intolérables. J'ai eu un ami qui a fini toxicomane et qui s'est suicidé voilà 12 ans, et elle me fait terriblement penser à lui quand il se trouvait en manque (il prenait de l'héroïne ou différents médicaments). J'ai donc fait des recherches sur le Noctran et j'ai découvert que ce "poison" va être retiré de la vente en fin de mois, et qu'effectivement, un sevrage de Noctran ne se fait pas à la légère. Un arrêt net est vivement déconseillé. Elle reprend à présent de la morphine, qui ne lui fait pas grand chose. Je m'excuse d'être aussi longue mais je pense qu'un maximum d'information vous permettront de m'orienter au mieux. Ma question est la suivante : ma mère est-elle pharmacodépendante et vers qui s'adresser pour en être certain ?

Elle n'est vraiment pas prise au sérieux par ses médecins et mon père qui l'a soutenue depuis au moins 30 ans au gré de ses différents problèmes de santé craque et craint même "qu'un malheur arrive". Ils vivent dans les Landes. Je suis malheureusement à 300 km d'eux. Aller la voir souvent me pose des problèmes car je ne tiens pas trop à ce que mon fils de 5 ans voit sa mamie comme ça...

J'espère ne pas avoir été trop indigeste à lire, merci par avance de votre aide et de vos conseils.
Alysse31

Mise en ligne le 10/10/2011

Bonjour,

Nous comprenons votre désarroi face aux graves et multiples problèmes de santé de votre mère. Par rapport à votre question, nous nous permettons de vous communiquer un article dont la source est un communiqué de l'Afssaps en date du 25 juillet 2011 :

"Noctran et Mépronizine sont des somnifères indiqués dans l'insomnie chez l'adulte. L'Afssaps a décidé de retirer les AMM de ces spécialités en raison des risques de cumul d'effets indésirables graves ou de mésusage auxquels exposent ces associations de plusieurs substances actives. Ces décisions ont été prises le 29 juin 2011 pour le Noctran et le 27 mai 2011 pour la Mépronizine. Elles prendront effet à compter du 27 octobre 2011 pour le Noctran et du 10 janvier 2012 pour la Mépronizine et s'accompagneront, alors, d'un rappel des lots disponibles sur le marché.

Côté médecins, l'Afssaps leur recommande de ne plus instaurer de traitement par Noctran ou Mépronizine et d'informer les patients concernés de ces retraits à venir. Des recommandations spécifiques élaborées avec un groupe d'experts ont été adressées aux professionnels de santé afin de leur proposer une conduite à tenir dans cette situation. Ces recommandations sont consultables sur le site de l'Afssaps.

Côté patients, l'Afssaps les invite vivement à consulter leur médecin traitant afin d'organiser au mieux l'arrêt progressif de leur traitement.

Afin de prévenir ou limiter un effet rebond ou les effets d'un syndrome de sevrage, l'Afssaps rappelle que l'arrêt du traitement doit toujours être progressif, quelle que soit son ancienneté, et ce plus particulièrement chez les utilisateurs au long cours. Le sevrage peut s'étendre de quelques semaines à plusieurs mois. Enfin, l'Afssaps rappelle que la prise d'hypnotiques de manière chronique n'est pas recommandée dans l'insomnie."

Vous pouvez retrouver ce communiqué sur le site de l'afssaps (voir lien ci dessous).

Au vu de ses importants et nombreux problèmes de santé, il est plus que certain que votre mère ait développé une accoutumance aux différents traitements prescrits. Vous pouvez trouver de l'aide et du soutien en contactant le centre dont les coordonées figurent ci dessous.

Enfin, si vous le souhaitez, sachez que vous pouvez joindre l'un de nos écoutants au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe 7j/7 de 8h à 2h) afin d'être écoutée et soutenue face à cette situation très difficile.

Bien à Vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

En savoir plus :

- [AFSSAPS](#)